

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CCAS DU 18 SEPTEMBRE 2020 à 20H30**

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Président du Conseil d'administration.
La convocation a été adressée le 07 septembre 2020 avec l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du service « Navette », mis en place par la Communauté de Communes
2. Animations fin d'année 2020
3. Affaires diverses

Étaient présents : Mesdames Elisabeth HUSSARD, Delphine JOLIOT, Roseline PIROTTE, Christiane SCHUELLER, Salimata SPINATO, Monique STEGNER, Marie-Pierre VINET ; Messieurs, Rachel PASCAL, Roger CHOTTIN

Était absente : Madame Tiffany FRABOULET

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Pierre VINET

Compte-rendu affiché le 21 septembre 2020.

1. Election d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Madame Marie-Pierre VINET pour remplir cette fonction.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 juillet 2020

Après lecture par tous les membres du CCAS présents, le compte-rendu de la réunion du 22 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Intervention de monsieur Michael JONVEL (chargé de la mission mobilité/transports, accompagné de deux représentants de la société KEOLIS)

-Présentation du service « navette » sur le réseau. Celui-ci regroupe les communes suivantes : Ville-en-Vermois, Saint-Nicolas-de-Port, Varangéville, Dombasles-sur-Meurthe et Rosière-aux-salines.

-Présentation du transport à la demande mis en place sur la Communauté de Communes (service de réservation qui relie les communes sur un axe des arrêts de la Navette)

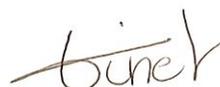
4. Animations fin d'année 2020

Face à l'évolution sanitaire liée à la COVID-19 et aux différentes directives gouvernementales, les membres du CCAS ont décidé à l'unanimité de ne pas organiser de sortie pour cette fin d'année 2020.

En fonction de l'évolution de cette épidémie, une réflexion sera menée sur l'organisation éventuelle d'un repas en plein air sur la commune de Manoncourt-en-vermois courant juin 2021.

La secrétaire de séance

Marie-Pierre VINET



Monsieur Le Président

Rachel PASCAL

